



CR du CCSIA du 09 juin 2021

La Commission consultative de suivi et d'information amiante est composée de représentants des différentes administrations installées à la cité administrative de Bordeaux ainsi que leurs représentants syndicaux. Elle est animée par le Secrétaire général de la Préfecture et des experts interviennent en fonction des sujets évoqués.

Vous trouverez ci-dessous le déroulé de la dernière rencontre.

Validation Compte-rendu de la CCSIA du 20 juillet 2020

Avancement des travaux de désamiantage du socle

Les travaux mobilisent 2 équipes travaillant en quart.

✓ réception de la zone B (socle RDC +1er) en juillet 2023 avec entre autres la réintégration de l'accueil public, du PC sécurité.

✓ réception de la zone A et sous-sol en décembre 2024

A noter que le tunnel côté ascenseurs tour B sera fermé 1 mois à l'automne pour conserver une zone tampon.

Durant cette période nous ne pourrons accéder aux ascenseurs tour B qu'à partir du 2ème étage.

A la même période il est prévu aussi le changement de 3 ascenseurs tour A, une coordination va devoir se faire afin de réduire les nuisances.

Il a été signalé le mauvais éclairage de certains escaliers.

Protocole en cas de pollution amiante

✓ Le décret n° 2011-629 du 3 juin 2011 indique que le propriétaire du bâtiment est tenu de « vérifier que le niveau d'empoussièrement est inférieur à 5 fibres par litre et de prendre, le cas échéant, des actions correctives »

Pour la Cité administrative de Bordeaux, mise en place d'actions correctives dès l'identification de la première fibre avec :

✓ Recherche de la source de pollution dans tous les cas

✓ Déclenchement du « protocole amiante » pour intervenir rapidement et de manière coordonnée si l'empoussièrement atteint 5 fibres/litre

Information sur les travaux des ascenseurs et des tours

Ascenseurs:

Le retard dans l'installation des nouveaux ascenseurs est dû à un problème de livraison de l'usine sans rapport à la pandémie.

Détection d'amiante décelée sur le chantier:

Tour B de l'amiante encapsulée a été détectée dans les portes palières qui n'avait pas signalé par l'entreprise ayant effectué le diagnostic, les portes ont été retirées.

Au 25ème étage amiante dans les mâchoires de freins du système de freinage de sécurité (pas de fibre comptée au niveau de la machinerie).

Tour A action effectuée sur une partie de revêtement amianté du sol du monte-charge

Travaux diversés:

Tour A: changement des menuiseries extérieures, sécurisation façade, étanchéité, pompe à chaleur, remplacement des éclairage par des leds

Tour A et B: mise en place d'un registre motorisé qui permet un débit d'air uniforme. Actuellement 100m²/heure la réglementation est de 25m²/heure/agent.

Création de tisaneries avec évier à chaque étage sur les 2 tours. La DISI a préféré avoir un maximum de bureau donc pas de tisanerie dans nos étages.

Création de vestiaires H et F et 2 douches pour les cyclistes au Sous-sol.

La pandémie a un impact sur le prix des matières premières, les prix ont explosés et cela entraîne des difficultés au niveau des appels d'offre.

Densification de la cité:

11,1 m² SUNPOT (surface utile nette inclue les surfaces de bureau, les surfaces de réunion, les surfaces annexes de travail)

18,88 m² SUBPOT (surface utile brute)

10% des bureaux seront individuels, 25% double et 65 % partagés.

Plusieurs nouvelles directions vont progressivement arriver (300 personnes) : DRAF, DIRA, DREF, SPIP, ...

Objectif final environ 1940 postes de travail prévus.

A la rentrée de septembre plusieurs GT doivent être mis en place pour anticiper cette densification (restauration, parking, crèche, accueils, espaces mutualisés)..

Questions diverses que nous avons posées

D'où vient la fuite située dans la salle café au RDC, y a-t-il de l'amiante à cet endroit?

La fuite vient d'un tuyau d'eau pluviale et il n'y a pas d'amiante dans ce secteur.

Quelles mesures ont été prises sur le chantier durant la période de pandémie?

La base de vie est correctement dimensionnée.

Un coordinateur sécurité santé peut intervenir.

Des visites inopinées peuvent être faites par la CARSAT, la DIRECCTE.

Bruits des travaux ascenseurs

Normalement les travaux bruyants sont effectués entre 17H et 7H du matin mais difficile semble-t-il à faire respecter aux sous-traitants.

La diffusion d'un bulletin d'actualité sera publié prochainement.



Bulletin d'adhésion

Solidaire, pas solitaire : c'est ça la CGT Finances Publiques à la DISI Sud-Ouest

Nom, Prénom :

Date de naissance :

Catégorie, grade :

Echelon :

Numéro DGFIP :

Adresse administrative :

Adresse email :

date :

Signature :

Bulletin à remettre à un militant de la CGT.